

RAPPORT FINANCIER

EXERCICE 2023

L'analyse du compte de résultat « Produits et Charges » de l'année 2023 amène les commentaires suivants :

Produits :

Fonctionnement : Nous avons reçu trois subventions de fonctionnement en provenance des communes de Mérindol, 2 000 €, et Lourmarin, 500 € ainsi que du Conseil départemental 1 500 €, 2 160 € de ventes de publications et divers, 4 914 € de notes de frais abandonnés, 2 760 € de cotisations ont été collectés soit 134 Adhérents (23 de plus que l'exercice précédent) à noter que la cotisation ne comprend plus la distribution de la Valmasque, celle-ci étant maintenant facturée indépendamment, la participation aux repas de l'Assemblée Générale 810 €, les produits divers dons 1 695 €, produits exceptionnel 491 €, et les intérêts des comptes sur livret 749 €.

Ainsi les produits de fonctionnement s'élèvent à 17 579 €.

SPHV : Des dons à hauteur de 550 € ont été affectés à ce projet, ainsi que le solde des subventions non utilisées de 22 €.

Les produits de SPHV s'élèvent à 572 €

SPVAP : 246 € de subventions non utilisées des exercices antérieurs sont les seules ressources affectées.

Les produits de SPVAP s'élèvent à 246 €

MVL : Les subventions non utilisées des exercices antérieures ont été utilisées à hauteur de 2 308 €, la même somme de 2 308 € a été prélevée sur les dons manuels affectés non utilisés des exercices antérieurs (don de La Fondation du protestantisme).

Les produits de MVL s'élèvent à 4 616 €

L'ensemble des recettes de L'AEVHL s'élèvent à 23 079 €

Charges :

Fonctionnement : Les achats de publications s'élèvent à 2812.25 € don 1900 € de charges à payer pour la conception de la Valmasque n°113, les autres achats (électricité, eau, fournitures d'entretien, et petit matériel) 898 €, l'organisation de l'assemblée Générale 980 €, la prime d'assurance 227 €, 96 € de catalogues et imprimés, 508 € de déplacements, missions, réceptions, 4 914 € de notes de frais abandonnés, 119 € de frais postaux, 722 € de liaisons informatiques (abonnement WIX 167 €, et entretien du site WEB 555 €, 600 € de charge à payer (frais d'envoi du n°113). 607 € de téléphone, 59 € de frais bancaires, et 2574 € de cotisations et dons (dont 2500 € d'aide à la parution d'un livre), 123 € d'intérêts bancaires, les écarts d'inventaires négatifs des Valmasques, 676 €.

Ainsi les charges de fonctionnement s'élèvent à 15916 €

SPHV : 5 affiches pour un coût 132 € ont été utilisées, 279 € de frais de déplacement et 200 € de cotisation versés à la Fédération Française sur les Pas des Huguenots

Les charges de SPHV sont de 611 €

SPVAP : 36 € de fournitures, 335 euros d'imprimés, et 77 € de frais de réception.

Les dépenses de SPVAP sont de 448 €

MVL : 4 616 € de dotations aux amortissements et 65 € d'engagements à réaliser sur dons manuels affectés.

Les charges de MVL sont de 4 681 €

L'ensemble des charges de L'AEVHL sont de 21 656 €

Résultat et Bilan

Avec un total de produits de	23 079 €
Et un total de charges de	19 156 €
Le résultat 2023 présente un excédent de	1422 €

Aussi nous vous proposons d'affecter cet excédent de 1421.79 euros en « report à nouveau », ce qui porterait ce poste à 71 886.78 €.

Le total Bilan 156 130.81 € s'est apprécié de 31950.39 €.

A l'Actif :

Actif immobilisé : +23 080 € de diagnostic patrimonial

Stocks : -3101 €

Autres créances : +22 286 € dont (subventions MVL -16 200 €, subventions SPHV 38 516 €)

Disponibilités : -10 574 €

Charges constatées d'avance +266 €

Au Passif : augmentation de 37 415. €, des capitaux propres, et une diminution des dettes de (-5 530 €) L'évolution s'analyse principalement comme suit :

Capitaux propres :

- Subventions attribuées à SPHV :
 - o FNADT 16 507 €,
 - o Région Sud 22 009 €,
 - o Conseil départemental de Vaucluse 4 000 €

- Pour SPVAP utilisation partielle de la subvention de 2 500 € versée en 2022 (-246 €)

- Pour MVL diminution de la subvention versée de (-2 352 €) par rapport à son attribution initiale, utilisation partielle de la subvention du conseil départemental de Vaucluse attribuée en 2022 (- 2 308 €) ainsi que l'utilisation des fonds dédiés dons manuels (-2 308 €), et ajustement du don reçu de la Fondation du protestantisme (-1 852 €).

Résultat de l'exercice 1 422 €

Dettes :

Fournisseurs 237 €

Créditeurs divers 2 871€ (dont 2 500 € de charges à payer)

Produits constatés s'avance 65 €

Budget prévisionnel 2024

Le Budget actualisé de 2024 qui est équilibré à 69 729 € progresse de 31 245 €

Le fonctionnement de la Muse 12 210 € de charges et 12 710 € de produits

SPHV 19 900 €

SPVAP 1 650 € de dépenses et 1 150 € de recettes

MVL 35 969 €

L'apport souhaité des subventions de fonctionnement pour la Muse :

Conseil Départemental 2 500 €, Mairie de Mérindol 2 000 €, des ventes pour 2 010 €, des cotisations à hauteur de 3 000 €, autres produits de gestion (participation aux repas, notes de frais abandonnés) pour un total de 3 200 €, autorisent les dépenses suivantes de fonctionnement : achats 3 112 € (de productions, électricité, eau, fournitures de bureau, petit mobilier), services extérieurs 1 140 € organisation de manifestations, autres services extérieurs 7 808 € (honoraires, imprimés, notes de frais abandonnés, missions réceptions, frais postaux, liaisons informatiques, affranchissements, téléphone, frais sur titres, cotisations et dons) et prise en charge du manque de recette de SPVAP (500 €).

SPHV année 2024 du projet étalé sur 4 ans :

Fourniture de petit équipement 4 300 €, sous traitance de projets 7 500 € (conception de la signalisation, topo fiches « pdf,) honoraires 8 100 € (élaboration et mise en œuvre de la stratégie de communication, conception des 3 aires de découverte). En regard de ces dépenses, nous devons rechercher des cotisations de personnes morales pour 4 523 €, Et utiliser 15 377 € de quote-part de subventions d'investissement.

SPVAP qui doit finaliser les dépenses relatives à la subvention obtenue en 2022 pour le 21/10/2024.

La documentation générale 150 €, des imprimés pour 500 e ainsi que 1 000 € de déplacements, seraient financés par 419 € de dons affectés à ce projet, 731 € de subvention d'investissement passée à résultat. Le solde serait à la charge de l'AEVHL.

MVL La réalisation de l'intervention du géomètre, de la réfection partielle de la toiture et le dépistage de l'amiante et du plomb pour un coût prévisionnel de 18 992 €, est financé à hauteur de 6 560 € le solde 12 432 € reste à financer.